

QUESTION ORALE DE M. FRÉDÉRIC À M. HENRY, MINISTRE DU CLIMAT, DE L'ÉNERGIE, DE LA MOBILITÉ ET DES INFRASTRUCTURES, SUR « L'ACCÉLÉRATION DE LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS RÉSIDENTIELS EN WALLONIE »

M. Frédéric (PS). – Monsieur le Ministre, je m'inscris dans tout ce débat auquel nous assistons en commission et en plénière de l'augmentation tragique, dramatique des coûts des énergies pour l'ensemble de nos concitoyens avec un certain nombre de mesures qui sont prises pour les familles les plus précarisées. Toutefois, on constate – et c'est souligné à longueur de réunions – que cette augmentation terrible touche aussi la classe moyenne et un certain nombre de personnes qui travaillent, qui travaillent même à deux, et qui disent : « Quand je vois ce que cela me coûte pour aller travailler, je me demande si cela vaut encore la peine de travailler. »

C'est très interpellant parce qu'il y a cette dégradation et l'esprit général qui est à la morosité. Je ne reviens pas sur le tragique événement d'hier, mais cela, ajouté à la crise covid, ajouté aux inondations en Province de Liège, ajouté à la guerre en Ukraine, cela fait beaucoup de choses en même temps, et je comprends ce questionnement permanent qui nous concerne tous.

Je sais que des mesures sont prises au plan fédéral. Elles sont critiquées par d'aucuns, mais il faut laisser parler : c'est qu'ils n'ont que cela à faire, parler ; et il y a ceux qui agissent. Ceux qui agissent le font du mieux qu'ils le peuvent et ils essaient de le faire avec conviction. Cela va-t-il régler les problèmes de tout le monde ? Je ne le pense pas, mais ce sont des actes concrets qui sont posés et ce sont des montants importants qui sont mobilisés.

L'un de nos leviers est l'investissement dans l'isolation des bâtiments. Je sais que des engagements sont pris au travers du Plan de relance, dans des actions en collaboration avec le ministre Collignon, qui a une volonté. C'est une manière de réduire la facture à terme, mais cela ne va pas se régler rapidement.

Néanmoins, on a des objectifs et dans ceux-ci c'est 3 % par an pour atteindre nos objectifs en 2030-2050. Je vous invite à réfléchir à une accélération. Je sais que le dire c'est bien, mais le faire c'est mieux. Je constate, comme vous, dans ma région, qui subit des suites des inondations, qu'il est difficile de trouver des entreprises pour intervenir sur chantier et de trouver de la main-d'œuvre.

Je ne fais pas partie des gens qui disent « yaka ». Je fais partie des gens qui essaient de répondre aux soucis tels qu'ils se posent et à trouver des pistes concrètes. Je vous invite donc à redoubler d'énergie, si je puis me permettre l'expression, pour essayer d'avancer et d'accélérer ces isolations de bâtiments.

En complément, ce sont mes questions aux appels à projets à la rénovation des logements sociaux et à l'approche par quartier.

Comptez-vous lancer d'autres chantiers afin d'accélérer la rénovation ?

Au-delà des primes Habitation, quels sont les mécanismes prévus pour encourager davantage les ménages à isoler leur maison ? D'autres mesures sont-elles prévues ?

M. Henry, Ministre du Climat, de l'Énergie, de la Mobilité et des Infrastructures. – Monsieur le Député, je ne peux que souscrire à vos propos. Oui, nous sommes à un moment charnière. J'entends accélérer et massifier l'isolation des bâtiments, car cela permettra d'alléger les factures d'énergie à court terme, mais aussi, voire surtout, pour un long terme, ce que les mesures ponctuelles sur la TVA ou sur les tarifs peuvent difficilement faire. Cette accélération nécessite quatre ingrédients types.

Premièrement, il faut faciliter les démarches pour les candidats rénovateurs, comprendre les travaux utiles à réaliser, identifier et contacter les entreprises et trouver des sources de financement. Tout cela est assez compliqué. Les sept plateformes – ou one stop shop dans le jargon européen –, soutenues par le Gouvernement en décembre, ont pour fonction d'aider les ménages dans ces démarches. Il est trop tôt pour lancer un second appel à projets de soutien du même type, mais j'entends renforcer ces mécanismes à brève échéance.

Deuxièmement, il faut améliorer l'accès et l'offre de moyens financiers, et la faisabilité économique pour chacun et chacune, en fonction de ses revenus, surtout pour les ménages à revenus limités. C'est une priorité absolue. Mon cabinet est en dialogue étroit depuis plusieurs semaines avec la Société wallonne du crédit social pour voir comment augmenter les moyens à sa disposition pour octroyer davantage de Rénopack, c'est-à-dire de prêts à la rénovation intégrant les primes régionales, et développer un nouveau produit qui permettrait d'embarquer une plus large proportion de ménages à bas revenus.

Dans le cadre de cette réflexion, j'estime qu'il n'est plus acceptable que des ménages en situation précaire se retrouvent logés dans des passoires énergétiques à des coûts de loyer trop élevés en regard de l'état énergétique du bâtiment loué. Nous devons envisager, comme c'est déjà le cas dans quelques pays et régions environnantes, de mettre en place des niveaux minima de qualité énergétique pour tout bâtiment mis en location. Bien entendu, il faudra laisser un temps suffisant aux propriétaires pour s'adapter et accompagner cela de mécanismes de préfinancement si nécessaire.

Le Plan de relance de la Wallonie contient d'ailleurs un projet de mise en place d'un fonds public-privé, permettant de compléter l'offre existante du marché pour faciliter le financement de la rénovation, et notamment de trains de rénovation. Ce dispositif est discuté actuellement avec Reno+, qui organise dans les toutes prochaines semaines, une concertation avec les acteurs financiers du marché. C'est un sujet complexe, il n'est pas aisé de déterminer le meilleur outil à développer avec les moyens publics qui restent limités, en vue d'apporter une réelle valeur ajoutée pour les demandeurs de rénovation.

Pour diminuer les coûts et apporter un soutien tangible de motivation de la part de la Région, le mécanisme de prime Habitation est actuellement complété par des primes simplifiées, sans audit pour les toitures et les travaux de moins de 3 000 euros, nous sommes en fin de parcours réglementaire ce qui tombe à point nommé, pour des primes aux systèmes de chauffage renouvelable, sans audit, qui entreront en vigueur sous peu et par une augmentation de la prime à l'audit de 35 %.

De plus, avec mon administration, nous définissons actuellement des propositions pour améliorer le mécanisme de prime Habitation. Nous pourrions par exemple le compléter avec une prime de résultat, par exemple lors du passage d'un niveau de label énergétique existant à un niveau supérieur. Ce sont des pistes qui sont à l'examen.

Je note au passage que la Wallonie n'a aucunement à rougir de ses mécanismes de soutien à la rénovation, comparativement aux autres régions. La Wallonie est en effet en ordre de marche pour investir plus de 900 millions d'euros dans la rénovation énergétique des bâtiments, publics et privés, sur la période 2022-2023. Si vous ramenez cela par tête d'habitant, on est largement au-delà des moyens que la Flandre a annoncés.

Troisième moyen : il faut améliorer l'offre, en quantité et en qualité. Ce volet sera abondamment discuté dans le cadre des travaux de l'alliance ClimatEmploi-Rénovation. Un projet du Plan de relance concernant la formation est actuellement en préparation par mon cabinet, avec celui de ma collègue la ministre de l'Emploi.

Quatrième moyen : cela peut paraître incongru dans le contexte de la hausse des prix que nous connaissons, et pourtant, comme le montre une forme d'immobilisme dans le passé sur la rénovation, il reste à convaincre, encourager, donc démontrer la faisabilité et les avantages de la rénovation, ainsi que de démontrer de la pertinence d'une série d'actions innovantes portées par des acteurs de terrain.

J'ai donc l'intention de lancer ce printemps un vaste appel à projets de rénovations exemplaires, et à innovations dans le secteur de la rénovation, qui pourrait faire remonter du terrain de projets de rénovation par quartier, des opérations visant le parc locatif, les copropriétés, la mise en place de trains de rénovation, des projets démontrant la valeur ajoutée des prêts à la pierre, et cetera.

Il faut cependant mettre en garde et raison garder : rénover les bâtiments sont des opérations qui prennent du temps, qui s'expriment en mois et années, et non en semaines, malheureusement. Il y a donc lieu, et d'alléger les difficultés des ménages à court terme quand c'est possible, et de rester stratégique, avec des actions structurantes pour le long terme, c'est de notre indépendance énergétique qu'il s'agit. Voilà Monsieur le Député, beaucoup d'actions en cours de déploiement et d'amplification, mais c'est un très vaste chantier.

M. Frédéric (PS). – Il y a un certain nombre d'éléments positifs bien que je mesure l'ampleur des objectifs fixés et la difficulté de les mettre en œuvre dans un délai qui puisse répondre à la situation de crise actuelle. Il vaut mieux avoir des projets pour essayer de tendre vers là. Vous aurez tout notre soutien.

Sur les aspects de facilité des démarches pour les propriétaires et les demandeurs, c'est évident que c'est extrêmement compliqué. Je ne sais pas si vous avez déjà fait l'expérience personnelle, mais moi j'en ai fait une il n'y a pas longtemps. Je me suis dit que pour une simple réfection de façade, cela m'a pris un an et demi et j'ai cru que j'allais devoir interroger la NASA pour voir si le changement de couleur de ma façade n'allait pas impressionner le type qui redescendrait dans sa capsule et qui se dirait : « tiens chez Frédéric ils ont changé la couleur ».

Cela fait rire parce que je le fais un peu en sketch, mais le problème c'est qu'il y a des gens qui sont confrontés à cela et je crois faire partie des privilégiés qui savent utiliser des documents et jongler avec tout cela. Bref, je ne peux que vous encourager à cet égard.

Sur l'offre de moyens financiers, vous soutenir 1 000 fois évidemment. Celles et ceux qui disposent de moyens confortables n'ont pas de difficulté d'investir dans toutes ces mesures d'économie d'énergie. Néanmoins, tout le public en difficulté sociale ou même je le répète, qui travaillent à deux et qui sont un ouvrier et une aide familiale, leur priorité c'est de savoir comment ils terminent le mois et pas de savoir quel type d'investissement ils vont faire en matière d'énergie. Modifier, vers les primes, déjà, la suppression de l'audit, ce n'est déjà pas mal et vous aurez aussi notre soutien.

Enfin, j'en termine, vous avez raison de travailler sur l'aspect formation. Je ne sais pas par où on va le prendre parce que je constate que c'est extrêmement compliqué aujourd'hui de disposer de main-d'œuvre qualifiée et d'entreprises disponibles. Il y a une telle demande et il n'y a pas de réponse. Je m'interroge vraiment, je n'ai pas, à titre personnel, la solution, mais je crois qu'il faut que la Région assume tout cet aspect formation qui, malheureusement, manifestement, n'est pas pris en charge par l'enseignement tel qu'il devrait l'être, ou il n'est pas suffisamment impacté. Je continuerai à me pencher sur ce sujet et je vous remercie, en tout cas, de votre disponibilité.